

Correspondance

LE BIMESTRIEL INTERNE

DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

Belgique-België
P 407015
1040 Bruxelles 4
1/4167

139

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2013



L'été en OJ



L'agenda des AG et
le plan de formation 2013-2014
dans ce Correspondance

CALENDRIER DU CJC

CJC EN MOUVEMENT

Assemblée générale du CJC	3
GT Élections 2014	3
GT Projet Emploi	3
LPJ-CJC	3
Plan formation CJC 2013-2014	4
Découvrir son environnement	4
Acteur mandataire	4
Négociation	5
Emploi	5
Subsides	5
Informations pratiques	6
Tableau récapitulatif	6
Les modules à co-construire	6
Retrouvailles Liège	6
Le CJC au salon Éducation à Charleroi	7
Nouvel outil pédagogique : Du côté de chez soi	7

POLITIQUE DE JEUNESSE ET DE VIE ASSOCIATIVE

Salon du Volontariat	9
Revue de presse	9

DU CÔTÉ DES ORGANISATIONS

Appel aux OJ!	16
Envie de vous engager auprès de jeunes patients atteints d'un cancer?	16
Le Conseil Jeunesse Développement lance de nouveaux projets!	17
Les Jeunes CSC au festival de Dour!	17
« Moteur... action » ou quand la JOC forme ses militants à la réalisation!	18
Revue de presse	19

ÉPINGLÉS POUR VOUS

Cette revue de presse est constituée d'une sélection d'articles autour de thématiques qui concernent directement ou indirectement les organisations de jeunesse : l'enfance, les jeunes, l'aide à la jeunesse, la vie associative, la société multiculturelle, l'emploi dans le secteur non marchand, l'Église en société...

Avec le soutien de la Communauté française, des programmes de Résorption du Chômage de nos belles Régions Wallonne et de Bruxelles-Capitale-Brusselse Gewest.

La reproduction libre des articles est non seulement autorisée, mais souhaitée. Merci de nous en informer.

calendrier

Septembre 2013

dimanche 1
lundi 2 CA PFV + Mise au vert
mardi 3
mercredi 4
jeudi 5
vendredi 6 Bureau Fesaj / CA CJC Extra
samedi 7
dimanche 8
lundi 9 Sous-commission Emploi
mardi 10 LPJ-CJC
mercredi 11
jeudi 12 CA Fesaj - CCOJ
vendredi 13 Cellule Politique
samedi 14
dimanche 15
lundi 16
mardi 17 CA Cessoc
mercredi 18
jeudi 19 AG CJC
vendredi 20
samedi 21
dimanche 22
lundi 23 Point Enfance Formation
mardi 24 CA Patrimonialilon
mercredi 25
jeudi 26
vendredi 27
samedi 28
dimanche 29
lundi 30

Octobre 2013

mardi 1
mercredi 2 Assemblée emploi
jeudi 3 CA CJC
vendredi 4
samedi 5
dimanche 6
lundi 7
mardi 8 Laby Découvrir son environnement
mercredi 9
jeudi 10
vendredi 11 Laby Découvrir son environnement
samedi 12
dimanche 13
lundi 14 Sous-commission Emploi
mardi 15
mercredi 16 CCOJ
jeudi 17
vendredi 18 Réunion des directions d'OJ
samedi 19
dimanche 20
lundi 21
mardi 22 CA PFV
mercredi 23 Bureau Fesaj
jeudi 24
vendredi 25
samedi 26
dimanche 27
lundi 28
mardi 29
mercredi 30
jeudi 31

Novembre 2013

vendredi 1
samedi 2
dimanche 3
lundi 4 Sous commission Emploi / CA Fesaj
mardi 5 CA CEssoc / Bureau PFV
mercredi 6 AG CJC
jeudi 7
vendredi 8
samedi 9
dimanche 10
lundi 11
mardi 12 CA CJC
mercredi 13
jeudi 14 CCOJ
vendredi 15
samedi 16
dimanche 17
lundi 18
mardi 19 Point Enfance-Formation / AG PFV
mercredi 20 CA Patrimonialilon
jeudi 21
vendredi 22
samedi 23
dimanche 24
lundi 25
mardi 26
mercredi 27
jeudi 28 Cellule politique
vendredi 29
samedi 30

Assemblée générale du CJC

Comme chaque année, l'été a marqué une trêve dans la tenue des assemblées générales du CJC. Si les mouvements à foulard, le Patro et les Guides, ainsi que les services de jeunes comme Jeunesse & Santé ou Gratte asbl, ont connu l'effervescence des camps, plaines et séjours de vacances en période estivale, d'autres organisations auront travaillé au ralenti en raison des congés annuels, tout en préparant le programme de la nouvelle année socioculturelle.

En CJC, **voici l'agenda de nos assemblées générales pour 2013-2014** :

- Le jeudi 19 septembre 2013 de 9 h 30 à 16 h 30
- Le mercredi 6 novembre 2013 de 9 h 30 à 16 h 30
- Le jeudi 12 décembre 2013 de 9 h 30 à 16 h 30
- Le mardi 4 février 2014 de 9 h 30 à 16 h 30
- Le jeudi 24 avril 2014 de 9 h 30 à 16 h 30
- Le mercredi 18 juin 2014 de 9 h 30 à 16 h 30

La première Assemblée générale, le jeudi 19 septembre, aura lieu au Gîte-Auberge Jacques Brel, rue de la Sablonnière 30 à 1000 Bruxelles.

Rendez-vous dans le prochain Correspondance pour le compte-rendu de cette rencontre. **M.P.**

GT élections 2014

Dans le cadre de la rédaction de nos revendications pour les élections de 2014, plusieurs membres du CJC se sont réunis au début de l'été pour travailler sur des thèmes complexes. Deux groupes de travail (GT) ont en effet été organisés les 4 et 5 juillet derniers.

Au menu de premier GT : la fiscalité, que nous souhaitons plus juste ; le transfert de compétences qui devra être cadré et les politiques européennes où nous attendons de l'Europe qu'elle prenne une place plus importante notamment sur les politiques de volontariat, de fiscalité et surtout sur les politiques sociales.

Le second GT concernait l'image des jeunes et sa valorisation. L'occasion de revenir sur plusieurs points capitaux : encourager le dialogue avec les médias, apprendre à les connaître pour mieux les appréhender, valoriser l'éducation aux médias, créer des espaces de visibilité propres aux jeunes mais surtout des espaces où les jeunes sont intégrés dans les émissions et lieux d'expression généraux.

Nous remercions les participants de ces deux GT pour leur travail et leur réflexion. **Al.M.**

GT Projet Emploi

Les responsables Emploi des OJ ont poursuivi leur travail, le 3 juillet, autour de la question des relations collectives de travail au sein du Projet Emploi. Le modèle rencontrant l'assentiment de tous, des contacts seront pris afin d'envisager un atterrissage. **St.S.**

LPJ-CJC

Les membres des rencontres LPJ-CJC se sont réunis pour faire le point avant la période plus calme des vacances. Nous avons pris le temps de partager ce qui dans nos organisations avance, rassemble et motive. Nous avons aussi fait part de ce qui prend parfois un peu trop d'énergie, ce

Lieu de débat et de décision, l'assemblée générale du CJC se réunit de 4 à 6 fois par an pendant toute une journée. Elle définit les grandes orientations politiques de la coordination.

Sont membres de l'assemblée, le président, le conseiller théologique et le secrétaire général du CJC, deux délégué(e) s par organisation de jeunesse membre reconnue par la Communauté française. Les organisations membres non reconnues par la Communauté française envoient un(e) délégué(e). L'interlocuteur représentant l'Eglise institutionnelle, le Vicaire épiscopal de Liège, Baudouin Charpentier, assiste aux assemblées du CJC à titre d'invité.

Le secteur des organisations de jeunesse est en perpétuelle évolution. Les travailleurs se renouvellent constamment et doivent être rapidement aptes à saisir l'environnement qui les entoure. La plupart des projets qui sont menés, le sont en collaboration avec d'autres associations. Il est donc primordial de provoquer la rencontre et les échanges de points de vue entre ces différentes structures. La formation « Découvrir son environnement » permet aux nouveaux arrivants dans les OJ du CJC de mieux saisir le contexte institutionnel dans lequel ils évoluent.

Beaucoup de travailleurs portent un mandat de leur association, parfois même sans s'en rendre compte. En réalité, dès qu'ils se rendent en réunion, ils portent la parole de leur OJ, cela suppose donc un mandat de celle-ci. Le secteur des organisations de jeunesse est constitué d'une multitude de lieux de représentation et de prise en compte de la parole des jeunes. Afin qu'ils puissent être le plus juste et le plus pertinent possible, les mandataires ont besoin d'outils et de techniques adaptées à leurs réalités.

qui se complique et qui met en difficulté. Nous avons ensuite décidé des orientations à prendre dans le cadre du projet sur les publics défavorisés. Un retour au groupe a également été fait sur l'événement du CIL ainsi que sur l'avancement du travail de la commission interdiocésaine pour la protection de l'enfance et des jeunes. Le temps nous aura manqué pour continuer notre travail autour de la cohabitation des cultes, mais ce n'est que partie remise pour la rentrée. **M. Be**

Plan de formation 2013-2014

Laby « Découvrir son environnement » 8 et 15 octobre ou 18 et 25 mars 2014

Objectifs de la formation

- Permettre aux travailleurs une appropriation de l'environnement institutionnel relevant du secteur des Organisations de Jeunesse (instances de représentation, autres membres sectoriels,...) ainsi que du cadre légal associé (décret OJ,...);
- Développer une meilleure connaissance les uns des autres et provoquer le partage d'expériences;
- Découvrir les liens existants entre les O.J. et entre les O.J. et le secteur jeunesse, de manière globale;
- Rappeler le fonctionnement institutionnel de la Belgique et plus particulièrement celui de la FWB;
- Comprendre le lien entre subventions, classement et mesures de l'activité (activité, membres, groupes);
- Promouvoir le Petit Laby et sensibiliser à son utilité.

Pour qui ?

Tout nouveau travailleur dans chaque OJ (animateur, secrétaire, détaché, responsable...).

N.B. C'est une base pour le Laby « Subsidés ».

Laby « Acteur mandataire » : 2 et 11 décembre

Ce module vise à clarifier ce qu'est un mandat et outillera les participants à la gestion de celui-ci.

Objectifs de la formation

- Identifier le(s) mandat(s) que lui a confié son organisation, les enjeux de celui-ci, les informations pertinentes pour son organisation;
- Comprendre le rôle que l'on joue en tant que mandataire auprès de telle ou telle instance;
- Identifier les différents modes de transmission d'informations entre les différents interlocuteurs: mandataire, mandant, participants aux discussions/négociations;
- Comprendre ce qu'est une négociation, la mener, identifier ses enjeux et ceux de ses partenaires.

Pour qui ?

Les permanents qui portent la parole de leur OJ lors de réunion ou dans des instances diverses.

N.B. Approfondissement, cette formation constitue un prérequis et une base solide pour la Laby « négociation ».

Laby « Négociation » : 22 & 28 avril 2014

Objectifs de la formation

- Clarifier ses attentes et les traduire en objectifs concrets et vérifiables ;
- Pouvoir préparer et réussir une négociation ;
- Découvrir différentes techniques de négociation
- Mettre en place un réseau de relations mobilisable rapidement ;
- Établir sa stratégie : identifier ses intérêts, ceux de son interlocuteur, les positions possibles et préparer sa solution de rechange ;
- Décrypter les intérêts de l'interlocuteur et lui proposer d'autres solutions.

Pour qui ?

Les représentants de nos associations membres qui participent à des négociations, peu importe qu'elles soient sectorielles ou politiques.

N.B. Approfondissement, la formation Laby « Acteur mandataire » constitue un prérequis.

Laby « Emploi » : 20 & 28 janvier 2014

Objectifs de la formation

- Comprendre le fonctionnement des différents systèmes de subvention de l'emploi : décret OJ, décret Emploi, décret APE, Maribel, ACS, détachement pédagogique ;
- Analyser ces différents programmes de subventions au regard de son OJ et de leur histoire ainsi que les différentes obligations inhérentes à ces dispositifs et à leur articulation ;
- Comprendre la composition d'un salaire ;
- Comprendre le mode de calcul du cout global d'un poste à partir du brut barémique ;
- Comprendre les mesures du décret « Emploi » et leurs implications sur la situation de son OJ ;
- Comprendre les mesures du décret « Organisations de Jeunesse » et leurs implications sur la situation de son OJ.

Pour qui ?

Personnel qui exerce des responsabilités en lien avec l'emploi dans leur OJ.

Laby « subsides » : 13 décembre

Objectifs de la formation

- Fournir des informations pratiques quant aux demandes de subventions auprès des pouvoirs publics et/ou fondations privées ;
- Clarifier les critères utiles à la réalisation des dossiers de subventions ;
- Transmettre une vision large des possibilités en matière de subvention ;
- Identifier les sources de subventions du paysage institutionnel de la Belgique francophone ;
- Répondre à un appel à projets ou rédiger une demande spontanée.

Pour qui ?

Toute personne amenée à rédiger des demandes de subsides, en assurer le suivi ou à les superviser.

Les différents responsables des relations extérieures et mandataires de nos organisations membres sont souvent amenés à participer à des réunions de négociation. Néanmoins, le monde des OJ est en perpétuelle évolution et les personnes qui y contribuent changent vite. Il est donc nécessaire de pouvoir outiller efficacement ces différents mandataires qui n'ont pas l'occasion d'apprendre patiemment sur le tas.

Gérer une OJ passe nécessairement par la gestion des emplois. Celle-ci implique la compréhension de nombreux mécanismes de financement. Cette formation permettra de mieux les comprendre et d'être mieux outillé pour répondre aux différentes exigences.

L'univers des appels à projets et des subsides est très vaste et souvent fort nébuleux pour les cadres et permanents de nos organisations. Pourtant, il s'agit d'un vecteur qui peut représenter une manne financière non-négligeable. Cette formation permettra de mieux connaître ce secteur et de mieux pouvoir répondre aux attentes des pouvoirs subsidiant.

Informations pratiques

Comment s'inscrire ?

Envoyez un mail à cjc@cjc.be ou contactez-nous au 02 230 32 83. Les renseignements à communiquer lors de l'inscription sont : nom de la formation, nom, prénom, adresse, numéro de téléphone professionnel, GSM, adresse mail, association et fonction.

Combien ça coûte ?

La participation à un module de formation s'élève à 20 euros. Les frais de participation seront facturés à ton association après la formation.

Lieu

Les Laby « Découvrir son environnement » auront lieu au Cinex dans la salle Ponty : 84 rue Saint-Nicolas à Namur.

Les autres formations auront lieu à la Maison du travail, 17 place de l'Illon à Namur.

Horaire

De 9 h 30 à 17 h 00

Tableau récapitulatif

- Laby « Découvrir son environnement » (Session 1) 8 et 15 octobre
- Laby « Acteur mandataire » 2 et 11 décembre
- Laby « Subsidés » 13 décembre
- Laby « Emploi » 20 et 28 janvier
- Laby « Négociation » 22 et 28 avril
- Laby « Découvrir son environnement » (Session 2) 18 et 25 mars
- Module à la demande dates à définir

Les modules à co-construire

Vous avez des besoins pour vos permanents ou vos bénévoles, mais vous manquez de participants ? Vous avez envie de rencontrer des personnes d'autres OJ pour alimenter votre réflexion ? Cette année, le CJC vous propose d'organiser des formations à la demande et après une analyse fine des besoins.

Pour toute demande, n'hésitez pas à en discuter avec Julien : jbunckens@cjc.be ou Pierre-Yves : pylux@cjc.be !

Retrouvailles à Liège

Le week-end du 31 août et 1^{er} septembre, la FNP, la JOC, la JOCF et le CBTJ étaient réunis au salon Retrouvailles, à Liège, face au stand de Jeunesse et Santé, pour présenter leurs activités aux habitants de la région. Le temps maussade de samedi a rebuté un peu les Liégeois, qui se sont largement rattrapés sur la journée d'hier ! Un chouette rendez-vous pour les OJ pour faire leur rentrée!

L.V.

Salon Éducation à Charleroi : une première pour le CJC !

Pour la première fois, le CJC participe au salon de l'Éducation qui se déroule à Charleroi du 16 au 20 octobre prochain. La volonté est de donner une visibilité au CJC en tant qu'organisation. L'objectif de notre participation est avant tout de valoriser le collectif CJC en réunissant un maximum d'OJ membres à cet événement d'ampleur dans le monde de l'éducation.

Ainsi, outre les habitués du salon que sont les Patros, la JEC et le CJD ; Gratte, SIAJ, Volont'R, et J & S, nous rejoignent cette année pour cette belle et nouvelle aventure. Le CBTJ et les Jeunes CSC seront également de la partie mais dans leur stand propre. Quant aux autres associations du CJC, si ce projet collectif les intéressait, un agenda chargé a rendu leur participation impossible.

Le SALON ÉDUCATION présente tout ce dont un enseignant, un professionnel de l'éducation, une école, une institution a besoin pour fonctionner. On retrouve sur cette immense plateforme d'échange plus de 200 sociétés, institutions et associations actives dans tous les domaines liés à l'éducation.

Le salon de l'éducation est un lieu motivant de rencontres, d'échanges et de découvertes. Une superbe occasion pour partager l'aspect pédagogique de nos OJ et la CRACS attitude du secteur.

Au plaisir de t'y retrouver !

J. Ph. Sch.

Nouvel outil pédagogique

L'outil des animateurs pour parler d'estime de soi !

Après avoir travaillé trois ans sur l'amour, l'affectivité et le sexe avec ses organisations membres, le Conseil de la Jeunesse Catholique sort un outil pédagogique sur l'estime de soi. Petite farde de 40 fiches d'animation, « Du côté de chez soi » offre aux animateurs de jeunes de 10 à 18 ans de nombreuses pistes pour faire prendre conscience de ce qu'est l'estime de soi.

L'adolescence est une période cruciale pour développer et consolider l'estime de soi ! Chaque jeune doit pouvoir construire sa propre identité. Le recueil d'activités proposé te permettra de construire et de travailler l'estime de soi de chaque personne dans ton groupe.

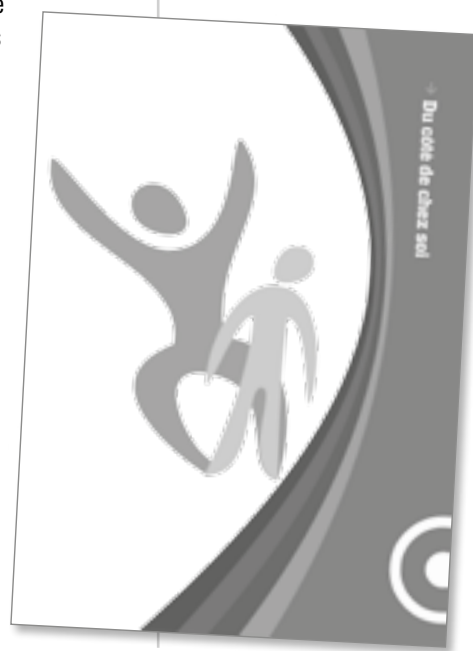
Cet outil ne se veut pas un manuel à suivre à la lettre ou exhaustif. Il est un point de départ pour apporter aux animateurs et aux jeunes des moments pour s'accepter eux-mêmes, s'affirmer, être acteur et prendre une place dans le groupe.

Chaque jeune doit construire sa propre identité en acceptant ses forces et faiblesses, le fait d'assumer des responsabilités... Chez le jeune, le regard du groupe prend une place dans la construction d'une estime de soi positive. Il est opportun de profiter des moments collectifs pour apprendre à reconnaître les qualités, les compétences de chacun.

Téléchargeables sur le site internet les fiches peuvent également être commandées au CJC via info@cjc.be ou au 02/230 32 83

Les fiches sont classées en 4 thématiques : faire vivre un sentiment de confiance, mieux se connaître et s'affirmer, apprendre à participer et à coopérer, découvrir des stratégies menant au succès. Ces thématiques représentent une progression variable. Les fiches ne sont pas à faire dans une suite logique.

Fort de son plan triennal sur le thème de l'Amour, sexe et affectivité, le CJC a ponctué cette réflexion partagée par la création d'un outil sur l'estime de soi présenté ici.



Dans la foulée de l'Année internationale des volontaires (2001), des pas importants pour la reconnaissance du volontariat ont été faits en Belgique. En 2002, le volontariat francophone s'est rassemblé pour fonder, ensemble avec la Fondation Roi Baudouin, la Plate-forme francophone du Volontariat. Cette structure pluraliste veut faciliter, favoriser et encourager la pratique d'un volontariat de qualité. Le CJC en est membre.

Salon du volontariat

La troisième édition du Salon du volontariat de Namur aura lieu les 23 et 24 octobre. Cet événement est organisé en partenariat avec l'Université de Namur, l'Institut Félicien Rops et la Plate-forme francophone du Volontariat.

Des dizaines d'associations à la recherche de volontaires seront présentes. Les particuliers intéressés par du volontariat pourront venir prendre des renseignements et poser leurs questions.

La Plate-forme francophone du Volontariat sera au rendez-vous. En plus du stand permanent, Amandine Tiberghien, responsable du service de recherche et de développement donnera une conférence le mercredi 23 octobre à 19h sur le sujet «Volontariat, que prévoit la législation?». Et Gaëtane Convent, coordinatrice, animera l'un des ateliers du jeudi matin organisés pour les étudiants des écoles secondaires.

Informations pratiques

Quand?

Le mercredi 23 octobre (à partir de 18h) et le jeudi 24 octobre (toute la journée)

Où?

Dans les locaux de l'Arsenal situés 11 rue Bruno à Namur

Prix?

Entrée et conférences gratuites

Renseignements et inscriptions

081 24 87 57 ou salonduvolontariat@ville.namur.be



PLATE-FORME FRANCOPHONE
DU VOLONTARIAT
a.s.b.l.

Opération « well' camp »

Des camps scouts mieux intégrés

- Paul Furlan relance l'opération "Well'Camp".
- Pour une meilleure cohabitation des mouvements de jeunesse et des communes.

SCOUTISME

Le mois de juillet entamé, les camps scouts commencent à fleurir un peu partout en Wallonie. La quinzaine des petits villages ardennais s'apprête à être bouleversée. Mais depuis six ans, ce bouleversement est contrôlé grâce à l'opération "Well'Camp".

Mardi matin, au camp lutin de Froid-chapelle, Paul Furlan, ministre wallon des Pouvoirs locaux est venu faire le point sur cette opération. Le ministre invite chaque commune à engager un "Monsieur Camp", soit un étudiant relais entre les services communaux et les camps.

Pour employer ces jeunes, la Région wallonne accorde une subvention aux villes et communes. Le but est d'instaurer une cohabitation positive entre les mouvements de jeunesse et les riverains. Geneviève Vandenhoutte, secrétaire politique des Guides Catholiques de Belgique soutient l'initiative : "C'est une plus-value pour les mouvements de jeunesse et pour les communes. En six ans,

le constat est fait : plus il y a de dialogue, plus on se connaît et mieux la cohabitation se passe".

Monsieur Camp aide de manière concrète les scouts, en leur montrant un point d'eau, en les renseignant sur les activités de la région ou en leur expliquant le tri des déchets. "Si les chefs veulent organiser un hôte, Monsieur Camp indique les sentiers à utiliser. Ainsi, les scouts ne se promènent pas sur des routes", raconte Geneviève Vandenhoutte. Pour la GCB, cette initiative est également utile en cas de problème. "S'il y a une tempête, on contacte cette personne de référence. Cela facilite la communication", explique la secrétaire de la GCB.

Dans la commune de Havelange où le vert des plaines est remplacé en juillet par le vert des tentes, cela fait quatre ans qu'un "Monsieur Camp" est engagé. Valérie Wéry fait partie du personnel de la commune : "Grâce à l'opération Well'Camp, on n'a eu aucun souci l'an passé. Le seul problème, ce sont les poubelles. A la fin du mois de juillet, certains groupes abandonnent leurs déchets".

Pourtant, en juillet et août 2012,

47

COMMUNES

En 2007, vingt-sept communes avaient participé à l'opération "Well'Camp". Elles avaient désigné un "Monsieur Camp", interlocuteur entre les mouvements de jeunesse et la commune. Cette année, elles sont quarante-sept à avoir désigné un "Monsieur Camp".

Guillaume Henrot a sillonné tous les endroits de camp du coin. Ce jeune Havelangeois de 21 ans a choisi ce job pour plusieurs raisons : "C'est un travail agréable. On est en contact avec d'autres jeunes, ce qui est rare dans les jobs d'étudiants. Et c'est l'occasion aussi de s'impliquer dans sa commune".

Pour devenir "Monsieur Camp", il n'a pas suivi de réelle formation, mais chaque commune met les moyens qu'elle veut pour préparer son étudiant-relais. Fort de son expérience, Guillaume n'a jamais rencontré de gros problème : "Je n'ai jamais dû faire le médiateur. Je sais plutôt à pour rappeler aux responsables des camps les consignes de sécurité ou les autorisations pour circuler en forêt".

Geneviève Vandenhoutte espère que le projet persistera au-delà des élections : "Il faut que cette initiative se dynamise et se pérennise. En 2007, vingt-sept communes ont participé. Cette année, il y en a quarante-sept". Alors, chefs scouts et guides, vous voilà prévenus, si un "Monsieur Camp" débarque sur votre plaine, réservez-lui un bon accueil.

L.G.(st.)

Charte associative : la dernière ligne droite ?

Dernière ligne droite pour la charte associative, et cela va se jouer au sprint ! En effet, si la charte existe depuis 2008, son application demandait un accord de coopération entre les trois entités fédérées francophones : Région wallonne, Fédération Wallonie Bruxelles et Commission communautaire française. Les derniers arbitrages seront débattus lors d'un Gouvernement conjoint tout début octobre. Ce sera alors le coup d'envoi de sa mise en œuvre.

Préalablement, une petite trentaine d'associations vont découvrir dans leur courrier une demande d'avis sur le texte. Avis à rendre pour le 15 septembre, de manière à ce qu'il puisse en être tenu compte. Les différents conseils consultatifs et conseils économiques et sociaux seront également (re) saisis du dossier.

Les pouvoirs fédérés francophones auront mis 5 longues années pour s'accorder sur un accord de coopération. Ils laissent deux mois d'été à l'associatif pour remettre un avis. Faut-il s'en offusquer ? Peut-être **oui** : il va être difficile pour bien des conseils d'administration de se saisir avec pertinence de la demande dans le temps imparti. Peut-être **non** : les associations sont généralement celles qui auront déjà en son temps été consultées sur la charte elle-même, et l'accord de coopération précise un certain nombre de points, à propos du type d'associations concerné et du droit de recours notamment, sans en modifier les principes. Il s'agit ici de promouvoir le dialogue et la transparence, mais les avis ne devraient pas fort différer de ceux donnés en 2007-2008 pour la charte.

Un dossier vieux de 10 ans qui semble proche d'aboutir, cela vaut bien qu'on s'y attarde un peu, en compagnie du Ministre-président de la CoCoF, Christos Doukérédidis.

BIS : Qui va lentement va sûrement, mais à ce train-là, il n'y a pas eu que des difficultés techniques...

C. Doukérédidis : « La charte fait partie des dossiers pour lesquels les questions d'approche politique des uns et des autres peuvent diverger. On touche à des politiques publiques, des services aux publics. Est-ce que ce sont des institutions clairement publiques qui doivent les porter ? Quel rôle pour le secteur associatif ? L'apport de l'associatif est patent depuis longtemps, mais il était grand temps de clarifier les liens avec les pouvoirs publics. Il faut légitimer le politique dans les comptes qu'il doit rendre aux citoyens et il doit le faire dans la plus grande transparence. Cette transparence doit donc aussi être de mise lorsqu'il reconnaît l'expertise associative. En tant qu'écologiste, j'ai toujours considéré qu'il était important de travailler avec un associatif indépendant, mais qu'il s'agit de bien cadrer les relations, dans la mesure où l'action associative prolonge l'action publique. »

Les politologues distinguent plusieurs modèles d'articulation entre associations et pouvoirs publics. Il a fallu déminer...

« Nous connaissions une situation de blocage pour des raisons relativement mineures par rapport à l'intérêt d'avoir un accord de coopération de mise en œuvre de la charte. On m'a demandé de jouer un rôle de facilitateur par rapport à ce dossier. On coinçait sur des choses qui ne méritaient pas ce blocage. Qu'il y ait des divergences idéologiques, c'est sain dans une démocratie, mais à partir du moment où il y avait un accord de tous pour qu'une charte associative existe, il fallait

passer à l'acte. Les derniers consensus à trouver ont concerné le type d'associations à qui on s'adressait et le cadre du recours. »

Quel intérêt les pouvoirs publics voient-ils dans la charte ?

« Cela apporte la reconnaissance de structures en tant que partenaires à part entière et non instrumentalisés. La démocratie gagne à avoir un secteur associatif fort comme intermédiaire entre le citoyen et le politique ; un associatif dont l'expertise peut guider l'action du politique. Egalement, assurer des financements pluriannuels aux associations leur permettant ainsi de fonctionner de manière plus pérenne, et diminuant d'autant les situations de dépendance aux politiques est sain pour la démocratie. Reconnaître l'autre à part entière est un élément structurant. »

Les principes et les engagements

Cette charte est donc une initiative des pouvoirs publics qui vise à définir les rapports entre services publics et secteurs associatifs. « Alors que l'intérêt général est menacé par la montée de l'individualisme et que la logique marchande convoite chaque espace de l'action collective, les pouvoirs publics signataires veulent renforcer leur engagement au service du bien public et sceller alliance avec le monde associatif pour défendre ensemble, dans une perspective de développement durable, les valeurs d'émancipation sociale, d'égalité, de solidarité et de liberté ainsi que les services d'intérêt général » sont les premières lignes du préambule. L'accord de coopération précise que « les Gouvernements, dans la mesure de leurs compétences, s'engagent, dans les négociations intra belges, européennes et internationales mais aussi avec les pouvoirs locaux, à fonder leurs positions dans le respect du présent accord, et à y défendre le principe d'exception non-marchande à la libéralisation des services ».

Par cette charte, les pouvoirs publics énoncent un ensemble de principes et prennent une série d'engagements. Parmi ceux-ci :

- Les associations sont une richesse créatrice de richesses : richesse économique, détection de besoins nouveaux au sein de la population, renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale, rôle de relais entre le citoyen et les pouvoirs publics.
- Les pouvoirs publics soutiennent les efforts de structuration et de coordination des associations.
- Les pouvoirs publics reconnaissent et encouragent la liberté d'expression des associations et notamment l'exercice de leur capacité critique.
- La charte considère comme complémentarité et non concurrentielle l'action associative et l'action publique. Lorsque les pouvoirs publics et les associations privées sont tous les deux opérateurs comme, par exemple, dans le secteur de l'action sociale et de la santé, il

est temps de passer un accord entre les deux parties afin de se compléter et non pas de se concurrencer.

- Les pouvoirs publics s'engagent à liquider les subventions aux associations dans les délais et à privilégier le subventionnement dans la durée.
- Les pouvoirs publics s'engagent à soutenir le volontariat, aux côtés de l'emploi salarié, comme acte de solidarité ou de militance dans l'action et la gestion des associations.

Quelles associations sont concernées ?

L'accord de coopération s'applique à toutes les personnes juridiques morales ou non ainsi qu'aux associations de fait, qui, par le biais d'une reconnaissance ou d'un agrément, et, le cas échéant, d'un subventionnement, collaborent en vertu d'un décret, à la réalisation de certaines missions de service public.

Parions que nombre de débats seront centrés sur l'exclusion des associations soutenues comme initiatives. L'accord de coopération demande néanmoins que des règles transparentes soient de mise : « Pour les crédits facultatifs, chaque membre des Gouvernements informe publiquement, au moyen d'une circulaire, au minimum les critères généraux d'octroi, ainsi que des procédures de demande à respecter et des délais de réponse. Il revient à chaque ministre le soin d'établir les critères, les procédures et les délais de réponse. Chaque membre du Gouvernement publie chaque année la liste des subventions facultatives octroyées. »

Les budgets d'initiatives font débat depuis belle lurette. Ils permettent à un membre du gouvernement d'impulser et de soutenir des actions novatrices qui trouvent difficilement place dans un cadre agréé, mais 80 % des budgets sont octroyés de manière récurrentes ; nombre de projets demandent de s'épanouir sur la durée, mais la pluri annualité de ce type de soutien n'est pas encore acquise...

Nul doute que le sujet reviendra sur le devant de la scène parlementaire à l'heure où le gouvernement régional vient de décider une diminution linéaire des budgets facultatifs comme mesure structurelle d'assainissement des comptes.

Droit de recours

L'accord de coopération instaure un droit de recours « contre toute décision entrant dans le champ d'application du présent accord de coopération prise par une autorité administrative à la suite d'une demande formulée conformément aux dispositions applicables par ou en vertu d'un décret ou d'un arrêté organisant la reconnaissance, l'agrément et/ou le subventionnement de personnes collaborant à un service public ». Chaque entité mettra en place sa propre instance mais l'accord balise les critères d'indépendance de celle-ci.

Comment la CoCoF va-elle procéder ?

« Il faut essayer de ne pas tout réinventer. Et on tiendra compte de la consultation du secteur associatif. On réfléchira ensemble pour que ce soit efficace, pour ne pas se perdre dans des procédures complexes. »

Les outils de la charte

Pour faire vivre la charte, il est prévu de créer, d'une part, une « task force » administrative dont le rôle sera d'accompagner la transposition réglementaire des engagements prévus, et, d'autre part, un Forum du partenariat associatif, notamment avec un site Internet dédié, lieu de débat avec le monde associatif, selon une formule à définir, afin

notamment de permettre l'évaluation de la Charte et d'assurer le suivi des engagements.

En ce qui concerne la région bruxelloise, les instances existantes, tels les Conseil consultatifs, ainsi que l'exiguïté du territoire, font que CoCoF et associatif dialoguent déjà assez bien. Il est donc peu probable que celle-ci mette place de nouveaux lieux. Ce serait d'ailleurs contreproductif. L'accord de coopération stipule que « en concertation avec les partenaires sociaux et le monde associatif, les Gouvernements soutiennent, évaluent et adaptent les dispositifs de consultations existants et en rationalisent le nombre dans un souci de plus grande efficacité. Ils en clarifient les règles de mandat avec l'objectif de limiter les cumuls et de favoriser le renouvellement des conseils. » Le rôle d'expertise de l'associatif n'entre aucunement en conflit avec la légitimité de la responsabilité politique.

Et la commune ?

Relevons enfin le principal écueil bruxellois : la CoCoF n'ayant aucun pouvoir d'injonction au niveau communal, l'application de la charte ne pourra s'y faire que sur base volontaire : « Les Gouvernements, dans la mesure de leurs compétences, encouragent les pouvoirs locaux à transposer à leur niveau le présent accord et à mettre en place un partenariat avec les associations locales leur permettant notamment d'être plus accessibles aux associations, en diffusant leurs ordres du jour à ceux qui en font la demande, en leur ouvrant un droit d'interpellation au conseil, en ouvrant des séances particulières sur l'état de la vie associative ».

C. Doulkéridis : « On a des accords qui sont plus intra francophones qu'interrégional. Les Wallons vont pouvoir le faire. A Bruxelles, il est clair que la Région qui a la tutelle sur les communes et la CoCoM qui a celle sur les CPAS doivent rentrer dans cette dynamique-là. Ce sera indispensable si l'on veut insuffler à tous les niveaux cette logique de coopération et de respect mutuel qui se retrouvent dans la charte. Dès que tout sera en place du côté francophone, il faudra s'y atteler. »

Il faut donc espérer que les mandataires régionaux, qui ont tous une assise locale, trouvent naturel d'appliquer dans leur commune ce qu'ils ont voté au niveau de la CoCoF et de la FWB.

De l'écrit à l'acte

Il n'est pas trop tard mais il est plus que temps que pouvoirs publics et secteur associatif puissent baser leurs relations au départ d'un écrit. Car, le moins que l'on puisse dire, c'est que l'époque n'est pas favorable. Les règles de concurrence permettent au secteur marchand de grignoter pas à pas les services à la collectivité ; la politique d'austérité mais aussi des bisbilles communautaires mettent des associations non marchandes indispensables à leur secteur d'activités en danger de mort ; la tentation existe aujourd'hui plus qu'hier de considérer le secteur non marchand, et particulièrement les secteurs social, de santé et socioculturel comme opportunité de (ré) insertion socioprofessionnelle pour un public « éloigné du marché de l'emploi », au risque de mettre à mal la qualité et la continuité des services...

Les dangers qui planent (de plus en plus bas) sur nos secteurs sont d'ordres divers et variés, et si la charte ne va pas les écarter, **au moins permettra-t-elle d'encadrer la recherche des meilleures solutions possibles.**

Alain Willaert, pour le CBCS ASBL

Le Soir | samedi 27 et dimanche 28 juillet 2013

6 LA SOCIÉTÉ

Une présidente à la FEF

ENSEIGNEMENT Corinne Martin succède à David Méndez Yépez

- L'étudiante en droit de l'UCL prend les rênes de la FEF le 1^{er} août.
- C'est la quatrième présidente en 25 ans.

En un peu plus d'un quart de siècle, il n'y en avait eu que trois, plus une « faisant fonction ». Delphine Michel, Agnès Emily Hoyos, Sahra Van Housmael et Mathilde Collin. Corinne Martin sera donc la quatrième présidente de la FEF. « C'est aussi un signal, estime David Méndez Yépez, l'actuel président. Il montre que le monde étudiant se féminise, dans les ardoises, mais aussi au sein des conseils étudiants. »

Comme son prédécesseur, Corinne Martin étudie à l'UCL, où elle entame, en septembre, sa deuxième année de master en droit. Il ne s'agit pas d'une spécialité utile, alors qu'elle s'apprête à se frayer au « si dévot(s) Marcourt ». « Cela ne fera pas trouver pratiques, sourit la future présidente de la FEF, et cela donnera au côté plus politique à ma formation. »

En fait, elle ne débarque pas en terre inconnue puisqu'elle est, comme on dit, « responsable dossiers » à la FEF. Et, tout récemment, son président l'a présentée à tous les partis francophones. Pour mieux y faire carrière par la suite ?

« Ce n'est pas à l'ordre du jour », balaise la jeune fille de 22 ans, qui prétend ne pas vouloir se servir de sa nouvelle fonction comme tremplin pour épouser la trajectoire de certains de ses illustres prédécesseurs : Jean-Marc Nollet, Philippe Henry, Emilie Hoyos... Son objectif, martèle-t-elle, c'est de défendre les intérêts des étudiants, pas de faire de la politique ; un reproche souvent adressé aux représentants de la FEF, qu'on dit, du coup, coupés de leur base.

« Accompagnez-moi quand on ce des réunions propose-t-elle. Quand nous sommes allés les voir pour leur expliquer les enjeux du décret d'application, avec notamment le gratuité des syllabus en ligne, je pensais vous dire qu'on était dans le nez, mais vous parlez d'une FEF qui serait trop "politique", mais j'ai vu arriver une vision politique fait partie de ses missions.



Corinne Martin succède à David Méndez Yépez à la présidence de la FEF. © PHILIPPE CALLETON

Nous sommes apertains, mais pas apolitiques. »

Et de rappeler que la FEF est active à deux titres : « D'abord c'est une organisation représentative des étudiants au niveau communautaire, une ORE, comme on l'appelle. C'est prévu comme tel dans le décret participation. Elle a donc pour mission de défendre les intérêts des étudiants de la Communauté française. Mais c'est aussi une organisation de jeunesse. Son action n'est donc pas limitée aux intérêts étudiants stricto sensu, mais elle peut embrasser des causes plus larges touchant l'ensemble du secteur de la jeunesse. »

Après l'accompagnement de l'intermédiation du décret Passage du ministre Marcourt, la future présidente de la FEF va se pencher, très vite, sur la rédaction d'un mémorandum à l'intention des partis politiques, en vue des élections de 2014. Pas la sienne toutefois. Du pas encore. ■

FABRICE VOOGT

LE BILAN

« On a désamorcé la bombe »

Le président quittera son poste le 1^{er} août. Rapide bilan d'une année académique par l'intéressé. « J'estime qu'on a bien travaillé, explique David Méndez Yépez. Récemment, nous avons obtenu quelques victoires. 1. La coopération universitaire ou développement. On parle de centaines d'étudiants étrangers à qui on avait dit qu'ils ne pouvaient pas venir ou des doctorants qui étaient menacés de ne pas pouvoir poursuivre leurs études. On a obtenu que ces étudiants soient financés de manière pérenne. 2. La suppression du concours en kiné qui limitait le nombre de



numéros licenciés et donc l'accès à la profession des jeunes diplômés. L'étape suivante concerne la médecine, mais c'est très encourageant. Notre objectif sera de supprimer la sélection. Il y a un problème : le taux d'échec reste dramatique et des étudiants sont contraints d'étaler leur année des janvier avec la réforme. 3. La logopédie. Le ministre de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt (PS) n'avait pas anticipé la venue massive d'étudiants non-résidents. On a obtenu aujourd'hui qu'un étudiant belge ne soit refusé, au profit d'un étudiant non-résident. » De manière générale, il souligne l'attrait retrouvé de la FEF, après une période de crise : « On est passé de 88 000 à 120 000 étudiants affiliés à la FEF. » Autre motif de satisfaction :

la manifestation nationale et donc historique du 28 mars dans huit villes belges en collaboration avec le partenaire néerlandophone sur un même objectif : le refinancement.

Enfin, difficile de passer à côté, le décret Marcourt sur le paysage : « Quand on compare la version actuelle avec le premier projet, c'est le jour et la nuit. Une série de choses ont été supprimées : le gel du financement, le refus d'inscrire si une institution est incomplète, la suppression de l'année d'études au profit de crédits. L'ajout d'un programme du minimum des hautes écoles... On doit encore faire attention que cela ne se résume pas à une coquille vide, mais on a désamorcé la bombe. » Bigre.

TV

« Le président a reconnu avoir falsifié un PV »

JEUNESSE Tension au Conseil de la jeunesse

► Un PV de mars 2012 a été modifié en juin 2013 par le président du Conseil.

- Il parle de maladresse.
- Certains réclament sa démission.

Rien ne va plus au Conseil de la jeunesse. Mardi, Alban Barthélémy, son président, a reconnu avoir falsifié un procès-verbal en y ajoutant le nom d'Andrine Ezrabli comme vérificateur au compte de l'année 2012 et en supprimant d'autres passages.

« Il a fallu, explique Andrine Ezrabli, que l'ex président publiquement son faux avant même que le document avait été créé le 13 mars 2012 et enregistré la dernière fois le 11 juin 2013 pour confondre notre président qui n'était toujours là. Compte de maladresse, je n'en suis pas sûr, mais l'ex président de 2012 alors que l'exercice se termine le 31 décembre 2012 et que j'ai été élu en mars 2012. »

Selon lui, il s'agit d'un « faux et usage de faux » : « Pour moi, un président qui falsifie un PV et ment en assemblée générale ne mérite plus la confiance de l'assemblée. C'est clair. Alban Barthélémy doit démissionner. »

Andrine Ezrabli dit par ailleurs s'être étonnée de « l'incrimination » mise selon lui à l'écrit par le président à vouloir l'écartier de la fonction de vérificateur : « Il avait été nommé vérificateur pour les

comptes 2011, mais plus reconstruit par la suite : « Que craignait-il que je démissionne ? Qui voulait-il protéger ? »

« Une gestion opaque »

Car, de manière générale, ce que reproche Andrine Ezrabli à l'équipe dirigeante, c'est « une gestion opaque » d'ailleurs pointée par un bureau fiscal extérieur qui aurait notamment mis en évidence un total actif différent du total passif dans les bilans, des versements internes non justifiés, des écritures mal encodées ou encore des erreurs d'écritures dans certains postes et des paiements de cotisations sociales trop élevés. « Dans mon premier rapport comme vérificateur sur comptes, j'étais sûr un trou dans le chiffre de 1600 euros », raconte Andrine Ezrabli. On avait alors « oublié le trou », en notant cela sur le compte de l'ancienne présidente. » Selon Alban Bar-

thélémy, « il n'y a pas de problème de gestion : la secrétaire générale et l'équipe travaillent à fond pour le bien du Conseil. A nous, les personnes qui proposent ce type de mesures ne sont pas celles qui sont impliquées dans le travail du Conseil. Elles n'ont pas une attitude constructive et le conseil d'administration leur a d'ailleurs expliqué que ce type de propos n'était pas acceptable. »

« On veut nous empêcher de parler à la presse, on dit que ça nuit à l'image du Conseil », réplique Andrine Ezrabli. Pour moi, ce sont les messages du président qui nuisent à son image. »

Une assemblée générale extraordinaire pourrait être bientôt convoquée : il faut une demande d'un cinquième des membres – qui demanderait, entre la démission du président, un audit externe. ■

FABRICE VOOGT

REPERES

Le Conseil, qu'est-ce que c'est ?

Nouveau décret. En mai dernier, un nouveau décret a modifié le système de représentation. Le Conseil sera composé de 65 membres, tous âgés entre 16 et 30 ans. Seuls 12 seront élus sur base d'une candidature indépendante.

Un organe d'avis. Le Conseil est l'organe d'avis officiel et de représentation des jeunes de Belgique francophone. Sa mission principale est de valoriser l'image et l'engagement des jeunes, de favoriser leur épanouissement et leur émancipation ainsi que de promouvoir leur expression et de porter leur parole au niveau national et international.

Politique mais pas trop. Les candidats à l'élection ne peuvent être élus, membres de cabinets, attachés parlementaires... Le Conseil reste cependant un terrain de jeu fort fréquenté par la jeunesse politique. Parmi les présidents qui ont « percé » : Jean-Michel Jansu et Philippe Henry, tous deux Ecolo.



Les prochaines élections du Conseil de la jeunesse ont lieu à l'automne. ■ 08

REACTION

Alban Barthélémy

Le président du Conseil de la jeunesse réagit aux accusations.

Reconnaissez-vous avoir falsifié un PV ?

J'ai été malade, je le reconnais. J'ai voulu compléter l'information mais, pour moi, il ne s'agit pas d'un faux. Je prends mes responsabilités. Je l'ai évoqué auprès des administrateurs. Je condamnais aussi le fait que certains jeunes expriment leur ressentiment dans la presse. Mais c'est aussi, comme au football, un sport collectif. Notre CA a fait remarquer à ces jeunes que ce genre de propos nuisaient au travail collectif et n'étaient pas acceptables.

Vous dites prendre vos responsabilités. Envisagez-vous de démissionner ?

Après deux ans de présidence, mon objectif est que la transition se fasse sans encombre pour



préparer les élections d'octobre. Je ne suis pas important en tant que tel. Certains souhaitent mon retrait pour des raisons personnelles ou politiques. Notre AG en décidera mais, pour ma part, je continuerai à m'engager en vue des élections et à inciter un maximum de jeunes à se présenter.

Certains estiment que le nouveau décret, qui change la clé de répartition des élus, risque de conduire à un conseil plus politisé dès l'instant où la proportion de candidats « indépendants » élus va diminuer.

C'est justement le contraire. Ceux qui finissent ces propos n'ont pas lu le nouveau décret et encore moins travaillé dessus. Le nouveau texte va précisément permettre aux jeunes d'être plus représentatifs. On l'a mis sur orbite depuis 2009. Ce décret va encore accélérer sa vitesse de rotation.

F.V.

Tensions au CJCF

Le Soir, 3 août 2013

Le Conseil de la jeunesse renouvelé sur fond de tensions

La campagne électorale démarre le 1^{er} septembre. Il y a 68 membres à choisir.

ÉLECTIONS

Marre d'être spectateur ? Deviens acteur ! : Le Conseil de la jeunesse (CJ), l'organe officiel d'avis et le porte-parole des jeunes francophones, lancera symboliquement sa campagne électorale lundi prochain, le 12 août, à Mons, à l'occasion de la journée internationale de la jeunesse. Tous les deux ans, le CJ organise des élections afin de renouveler ses membres. Cette année, le scrutin – qui se tiendra du 7 au 19 octobre – sera différent puisqu'il intervient dans le cadre d'un nouveau décret (promulgué depuis le 4 juillet) modifiant la composition et la structure du CJ.

Pourquoi un nouveau texte alors que le CJ est déjà le fruit d'une réforme en 2008 ? *"Nous avons constaté qu'après presque deux mandatures, le Conseil de la jeunesse manquait un peu de souffle, explique Bernard Mathieu, directeur-adjoint du cabinet Huytebroeck (Ecolo), responsable de la cellule Jeunesse. Sur certains dossiers (lire ci-contre), il y a des*

prises de position qui nous semblaient un peu étonnantes". Par ailleurs, "nous avons senti, et cela nous paraissait inquiétant, une distance croissante et une relative méfiance qui tendait à s'installer entre la jeunesse dite "organisée", c'est-à-dire les organisations de jeunesse et les centres de jeunes, et la jeunesse dite "non organisée", c'est-à-dire les jeunes qui de manière individuelle tentaient de participer à la dynamique du Conseil de la jeunesse".

Il poursuit : *"en outre, depuis la réforme du CJ en 2008, il ne répondait plus aux critères correspondant aux statuts du Forum européen de la jeunesse. Ceux-ci prévoient, en effet, que les conseils nationaux de la jeunesse sont composés de toutes les organisations non gouvernementales et associatives de jeunesse des pays représentés par ces conseils".*

Le nouveau Conseil, qui sera installé dès le 1^{er} janvier 2014, sera donc désormais composé de 68 membres (contre 50 actuellement). De ces 68 membres, 32 seront désignés par les commissions consultatives des organisations de jeunesse et des centres de jeunes tandis que 36 seront élus lors du scrutin d'octobre⁽¹⁾. Parmi ces derniers,

24 seront pourvus par une structure locale (Maison de jeunes, AMO, etc.) et 12 seront des candidats "indépendants". Tout jeune désireux de faire entendre sa voix pourra présenter sa candidature⁽²⁾ du 1^{er} au 30 septembre. Conditions ? Être âgé de 16 à 30 ans et domicilié en Communauté française.

Alors que le CJ s'apprête à franchir un nouveau cap, la présidence du Conseil a été, et demeure, émaillée de tensions internes, ce qui entrave et met à mal le travail préparatoire de la transition vers le "nouveau" Conseil.

Les acteurs concernés doivent prendre leurs responsabilités dans un sens ou dans l'autre.

Des mesures seraient-elles à prendre, notamment à l'encontre du président Alban Barthélémy ? *"Le CJ est instauré par décret, rappelle Bernard Mathieu, mais il reste une ASBL et une structure qui doit garder une relative autonomie et une relative indépendance par rapport à l'autorité publique".* Concernant la

Cela étant, reprend-il, *"dans toute situation, des situations conflictuelles peuvent se produire. On doit pouvoir faire confiance à la capacité des acteurs concernés à prendre leurs responsabilités dans un sens ou dans l'autre".*

La Commission électorale, l'instance chargée de baliser la transition et la préparation des élections en vue du renouvellement de l'AG, sera composée de 8 personnes (4 issues du Conseil de la jeunesse, et 4 issues des organisations de jeunesse et des centres de jeunes), *"qui puissent être légitimement représentatives des instances dont elles proviennent",* précise M. Mathieu. Conséquence des remous au sein du CJ : *"Un amendement est intervenu au parlement de la Communauté française afin que, pour la période transitoire, le gouvernement puisse déterminer le règlement et la procédure électorale. Pour l'heure, le texte a été envoyé au Conseil d'Etat pour avis".* Il reviendra ensuite au gouvernement de modifier le texte (ou pas) puis de l'adopter, avant que la Commission électorale ne soit mise en place. Signe du malaise ambiant, parmi les personnes identifiées pour composer cette commission, on ne retrouve pas le nom d'Alban Barthélémy...

St. Bo.

→ (1) et (2) www.conseildela jeunesse.be

C. Crespo: "Le président du Conseil de la jeunesse doit démissionner"

Voilà encore une affaire "qui dérange", comme on dit. Depuis quelques jours, le Conseil de la jeunesse (CJ) vit au rythme des dénonciations faites dans la presse par certains de ses membres. Mauvaise gestion des comptes, prises de décisions unilatérales, favoritisme au sein du groupe, faux et usage de faux... Les accusations à l'encontre de la secrétaire générale et du président de l'organe ne manquent pas. A l'extérieur comme en interne, les langues se délient. Rencontre avec Carlos Crespo, ancien président du CJ (2005-2007) et actuel secrétaire général de Projeunes, la fédération des jeunes socialistes et progressistes.

Quel regard portez-vous sur les tensions internes au CJ?

Ce qui se passe actuellement au sein du Conseil de la jeunesse est grave: cela porte atteinte à l'image non seulement de la jeunesse mais aussi de "l'associatif" jeune, c'est-à-dire ces milliers de bénévoles qui travaillent quotidiennement dans le but de faire émerger des jeunes citoyens, responsables, actifs, critiques et solidaires. Dans ce cadre-là, je pense que l'actuel président du CJ, Alban Barthélemy, est clairement responsable de cette image écornée. Aujourd'hui, il se trouve en incapacité de répondre aux questions qui lui sont posées, notamment concernant l'opacité des comptes



et l'éventuelle falsification de documents et, pire encore, en incapacité de rassembler et de fédérer autour de lui.

Par conséquent...

Par conséquent, je pense que, pour le bien de la jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Alban Barthélemy doit démissionner. Qu'on le veuille ou non, la confiance avec une partie des administrateurs est rompue. Il est en partie responsable de ces crispations internes... qui ne datent pas d'hier.

Que voulez-vous dire?

Il y a un an, le Conseil de la jeunesse a été mis sous vive tension à la fois en interne et en externe concernant cette fameuse motion sur l'avortement. Le président du CJ avait alors adopté une position ultraconservatrice à ce sujet, une position qui était la sienne. Or, quand on est président du Conseil de la jeunesse, on se doit de fédérer l'ensemble des jeunes que l'on représente et ce, quelles que soient ses convictions personnelles. Sur ce dossier-là, Alban Barthélemy a tenté "d'intriguer" pour faire passer ses positions à lui, des positions qui, je pense, sont clairement minoritaires auprès de la jeunesse belge francophone. En cela, je pense qu'il a commis une faute politique.

Alice Dive

A. Barthélemy: "J'ai réussi à crédibiliser le Conseil de la jeunesse"

Critiqué en interne comme en externe, le président du Conseil de la jeunesse (CJ), Alban Barthélemy, est à présent au pied du mur. Tandis qu'il arrive bientôt au terme de son mandat (2011-2013) - des élections se tiendront en octobre prochain - le voilà forcé de s'expliquer sur les tensions internes à l'organisation qu'il représente. Rencontre avec l'intéressé.

Opacité des comptes, prises de décisions unilatérales, falsification de documents... Les accusations portées contre vous sont graves. Les assumez-vous?

Que ce soit bien clair: il n'y a jamais eu sous ma présidence de décisions prises unilatéralement. Il n'y a jamais eu non plus de faux et d'usage de faux dans mon chef. Pour le reste, je n'en dirai pas plus si ce n'est que le conseil d'administration (CA) a pris une décision en la matière et que cela doit être encore discuté en assemblée générale (AG), seule souveraine. Par contre, je tiens à souligner que le CA a clairement condamné les propos de ces jeunes qui se sont malheureusement répandus dans la presse la semaine dernière. Il a en effet estimé qu'un tel comportement était tout simplement inacceptable car susceptible de nuire à l'ensemble du travail accompli par l'équipe durant deux années.



La jeunesse seraient donc du vent?

Exactement. C'est totalement faux. Il n'y a aucun problème de gestion au sein du Conseil de la jeunesse. L'équipe a travaillé d'arrache-pied pendant deux ans pour fédérer les jeunes et les organisations de jeunesse. Aujourd'hui, nous continuons à travailler ensemble et je suis heureux de pouvoir compter sur leur motivation en vue des élections d'octobre.

Certains réclament votre démission. Y songez-vous?

C'est à l'AG de se prononcer sur cette question. Encore une fois, c'est elle qui est la seule souveraine. Je ne répondrai pas personnellement à cette question.

D'aucuns estiment que vous n'avez pas réussi à fédérer les jeunes. Notamment sur la question sensible de l'avortement.

Que leur répondez-vous?
Faire travailler ensemble cinquante jeunes de valeurs et d'horizons différents, ce n'est pas toujours évident. Sur l'avortement, je n'ai fait que relayer les positions de l'assemblée générale. Rien de plus. Je pense que les jeunes ne doivent pas hésiter à être impertinents, à changer de disque de temps en temps et à proposer des idées qui parfois peuvent déranger. Pour le reste, je pense avoir sincèrement réussi à crédibiliser le CJ, mon équipe et moi-même lui avons assuré un avenir solide.

A.L.D.

Les problèmes de gestion internes au Conseil de

LLB, 6 août 2013

Appel aux OJ!

Pour que vive cette rubrique, nous avons besoin de vous. Une annonce, un compte-rendu d'activités, un sujet qui vous tient à cœur et que vous souhaitez partager? C'est avec plaisir que nous les publierons dans le CORRESPONDANCE.

Il en va de même pour les articles de presse qui parlent de vous.

Merci de les envoyer par la poste
ou à l'adresse électronique suivante:
correspondance@cjc.be

Envie de vous engager auprès de jeunes patients atteints d'un cancer?

Il y a maintenant plus de 10 ans, à Bruxelles, que des volontaires apportent une bulle d'oxygène, un peu de soleil à de jeunes patients atteints d'un cancer.

Composée principalement de jeunes, cette équipe de volontaires permet au patient, âgé de 13 à 30 ans, de se libérer du poids de la maladie pendant un moment.

C'est une manière différente et originale de concevoir l'accompagnement des jeunes malades. En jouant, en papotant, en étant à l'écoute... Il y a tant de choses à faire pour rendre le passage à l'hôpital plus agréable.

Si vous avez envie de rejoindre cette équipe, une formation médicale et psychologique sera organisée en collaboration avec la Fondation Contre le Cancer dans le courant du mois de novembre.

Renseignements

Volont'R asbl • Gerards Olivier • 02 219 15 62 • olivier@volontr.be
www.volontr.be

Témoignage

« Nous sommes allées voir notre petite et adorable benjamine. Toujours aussi chou et accueillante, malgré les nausées et la fatigue, elle était ravie d'avoir de la compagnie!

Nous lui avons amené le jeu « Uno » et après de rapides explications (vive comme la poudre, elle a tout de suite compris), nous nous sommes lancées toutes les trois dans la bataille!

Très chouette!!! À tour de rôle, les unes ont gagné, les autres perdu et quand elle gagnait, elle levait les bras au ciel, trop contente de nous avoir pilées!!!

On a bien ri avec elle, elle est pleine d'humour et si courageuse malgré l'absence de ses parents... Pendant la partie, elle devait vomir et après quelques minutes, déjà prête à nous donner une bonne leçon... de cartes...

Terriblement touchante et attachante, face à un enthousiasme débordant et une reconnaissance pour notre présence si spontanée, on fond... comme neige au soleil! »

Laurence, volontaire

Le Conseil Jeunesse Développement asbl lance de nouveaux projets!

Les derniers mois ont été très intenses au Conseil Jeunesse Développement asbl. Il y a eu de la réflexion, de l'émotion, des déceptions, des réussites, de l'engagement et beaucoup d'énergie déployée.

Il y a la partie visible de l'iceberg: notre OJ a dit bye-bye à son logo vieux de 30 ans et s'est pourvu d'un nouveau logo et d'un nouveau site internet (www.cjdasbl.be). Ceux-ci se veulent sobres et efficaces, à l'image de notre association, tout en ayant une touche jeune et colorée.

D'ailleurs, c'est le projet de notre OJ qui a surtout repris des couleurs! La finalité du CJD est de favoriser la mixité culturelle et sociale entre les jeunes. Le CJD veut également être une porte d'entrée pour les jeunes étrangers ou issus de l'immigration vers le secteur de la jeunesse et le monde associatif belge en général.

Et concrètement, qu'est-ce que ça donne? Des rencontres entre les jeunes via des projections de films du monde ou capsules vidéos suivies de débats; des animations sur les droits sociaux et l'autonomie des jeunes données dans des centres de jeunes; des informations juridiques sur le code de la nationalité et le droit des étrangers par nos spécialistes maison; promotion du volontariat, conseil et orientation des jeunes vers les différentes associations qui proposent des offres de volontariat en Belgique et à l'étranger; des activités pour sensibiliser à l'interculturalité, etc. Il y a encore beaucoup d'idées et de nouveautés qui verront le jour cette année 2013-2014!

Parmi, celles-ci, la relance de notre revue « *Approches Communes* », dans un premier temps en version informatique.

Ce projet, qui donne la parole aux jeunes, consiste à aborder des sujets d'actualité (nationale, internationale, liés au droit, à l'économie, la société, etc.) par le prisme de la culture d'origine des rédacteurs. Ceux-ci peuvent apporter un éclairage en comparant la façon dont les diverses thématiques sont traitées en Belgique et dans leurs pays d'origine.

Appel aux rédacteurs!

Pour être tenu informé de toutes nos activités: www.cjdasbl.be et notre page Facebook!

À bientôt!



L'assemblée générale du CJD s'agrandit!

Les Jeunes CSC au festival de Dour

Comme chaque année depuis 2003, les Jeunes CSC étaient présents du 18 au 21 juillet sur le Festival de Dour avec leurs désormais légendaires *Cooking Islands*. Ils ont proposé aux festivaliers et festivalières de cuire saucisses, brochettes, pizzas et autres. Le Festival de Dour, c'est aussi pour les Jeunes CSC le moment de se retrouver entre militants et permanents de toutes les régions et de partager un moment convivial.

Sous un soleil de plomb, lunettes et casquettes ont fait le bonheur de centaines de festivaliers qui ont également pu prendre la pose avec de surprenantes affiches autour du thème « *Rage against austerity* ».

Bref, tous les fans de musique qui ont croisé les Jeunes CSC ont emporté de chouettes souvenirs mais sont surtout repartis plus conscients de leurs droits et des méfaits des mesures d'austérité. Plus de 1 800 jeunes ont fait le choix de montrer leur rage contre l'austérité en rejoignant le mouvement syndical! Un véritable succès!



« Moteur... ACTION! » : quand la JOC forme ses militants à la réalisation !

En juillet dernier, non loin de Bastogne, la JOC a organisé pour ses militants une formation à la réalisation vidéo dans le but de leur fournir des compétences pour exprimer leurs valeurs jocistes au travers d'actions militantes. Au programme : manipulation d'une caméra, compréhension du langage cinéma, analyse de médias, écriture de scénario, mais aussi quelques beaux moments de détente sous un ciel capricieux bien belge...

Un hameau perdu entre Bastogne et Saint-Hubert, dans la rase campagne, à l'écart d'un monde qui court trop vite. Une auberge (avec piscine s'il vous plaît!), rénovée probablement à partir d'une ancienne ferme. De la verdure, beaucoup de verdure. Et surtout, face à la vieille demeure... un vaste enclos, abritant des daims trop souvent apeurés par la présence humaine, encerclé par une route de campagne, celle qui mène à ce paradis perdu qu'on nomme gîte de Renuamont. C'est donc là, là où l'on espérait naïvement un ciel bleu intense piqué d'un soleil dominant, qu'une quinzaine de jocistes ont vécu leur apprentissage de la vidéo.

Au programme du séjour : une partie « réalisation » (donnée par Laurent Haegdorens, cadreur, monteur et réalisateur, et Slim Essaker, permanent national) et une partie « scénario » (donnée par Bruno Magermans, détaché pédagogique JOC), le tout alternant avec des animations centrées sur le cinéma et le documentaire. Le module relatif à la réalisation a permis aux jeunes de découvrir le matériel spécifique de tournage et la grammaire de l'image (les types de plans et la signification de leurs usages). Des exercices pratiques de vidéo ont complété le module. Laurent a également fourni des principes de base en analyse de médias pour apprendre à décoder des reportages ou documentaires et se protéger de leurs messages parfois tendancieux. Dans le module « scénario », Bruno a présenté les principes de base pour l'écriture scénaristique, ainsi que la manière de rédiger un synopsis (résumé d'un film à présenter à un producteur) et un pitch (phrase exposant l'idée générale du film). Il a aussi transmis aux jeunes un fascicule sur les sites web nécessaires pour construire un film, sur les métiers du cinéma, mais aussi, sur les étapes de préproduction (ce qui se fait avant le tournage) et de postproduction (tout ce qui se fait après le tournage).

La formation s'est terminée par un barbecue longuement préparé dans la grisaille d'un mercredi de juillet qui n'attendait pourtant que le soleil ! Une soirée-détente a bouclé la journée avant de laisser place, le lendemain, aux rangements et au départ de nos militants pour d'autres projets estivaux, avec – peut-être – l'envie de tourner des courts-métrages ou des documentaires dans les semaines ou mois à venir...

Globalement, la formation a laissé des traces positives au sein du groupe, comme en témoignent deux des participants :

Jonathan Mathieu (de Namur) : « La formation m'a appris énormément de choses. On a pu apprendre comment manier une caméra correctement. Tout était clair et bien organisé. Cette formation pourra permettre à la JOC de La Plante et à notre groupe Logement d'enfin pouvoir faire un petit film sur le logement. On pourra désormais se servir d'une caméra pour des reportages. Franchement merci à la JOC de Liège (ndlr : à l'initiative du projet) pour cette formation ! »

Déborah Cocco (de Mons) : « Cette formation m'a appris beaucoup de choses autant sur le sujet premier que humainement. J'ai trouvé cette expérience formidable et enrichissante. Le fait de pouvoir partager ces moments avec d'autres Jocistes d'autres fédés est simplement merveilleux et ne peut qu'être constructif. Et je pense qu'on est tous repartis avec un goût de trop peu. Alors je dis « vite la prochaine ! », car c'était juste un pur bonheur ! »

Sur Facebook, les commentaires de nos « élèves » étaient aussi on ne peut plus élogieux !

Il ne reste plus aux organisateurs qu'à réfléchir à une suite. Une nouvelle formation, identique à celle-ci, est-elle à prévoir l'été prochain ? D'autant que de nombreux Jocistes en liste d'attente souhaitent bénéficier de ces ateliers... Faut-il envisager un module de perfectionnement pour ceux qui ont déjà suivi la formation ? Face à leur succès, les organisateurs ont du pain sur la planche pour permettre à leurs futurs militants de découvrir les règles de base de la réalisation. Patience, patience donc, l'une des attitudes de base de tout bon réalisateur !

Bruno Magermans



J&S

Les opérations terminées, les cuisinots du jour fileront à la douche et changeront de tenue pour la soirée casino. L'autre partie du groupe qui avait poursuivi les activités "aventures" de l'après-midi rejoint la maison forestière d'où se dégage un délicieux parfum de Méditerranée. La table est dressée, selon le thème du menu.

L'appétit est grand. Les activités de la journée ont creusé les estomacs. Comme le dit Marie, bonne fourchette et amatrice des légumes que son voisin laisse sur un coin d'assiette : "Jeure, j'ai, dessert, on mange vraiment bien. Heureusement, on se dépense beaucoup aussi en journée". Demain, le programme les verra d'allieurs partir en randonnée, sacs au dos pour la journée. Puis, le menu du soir les emmènera aux pays des mille et une nuits : feuilletés de feta et épinards, couscous et biscuits au miel. Encore d'autres découvertes pour les papilles, que les animateurs ont bien l'intention d'ouvrir à une multitude de saveurs.

Aux dires des apprentis cuisiniers, tout fut bon jusqu'à présent. Même le poulet colombo, quoiqu'un rien épicé. Des recettes à reproduire donc de retour à la maison. Le carnet concocté par les animateurs avec l'ensemble des recettes du séjour devrait y aider. L'expérience aussi.

//CATHERINE DALOZE

(1) Menu belge : crêpes aux courgettes, waterzooï et pommes de terre, mousses de pain d'épices.



» Ce séjour était organisé début juillet à Chevrotte par Jeunesse & Santé (régionale de Hainaut oriental). L'organisation de Jeunesse, partenaire de la Mutualité chrétienne, propose chaque année des plaines, stages et séjours de vacances pour jeunes. Plus d'infos : 02/246.49.81.

des apprentis cuisinots que la tâche répétée plusieurs fois par jour ne réjouit pas, mais dont il faudra pourtant s'acquitter. La pâte gonflée au soleil, l'heure est venue de garnir les pizzas.

Des gourmets aux palais affinés

Anaëlle place délicatement les morceaux d'olignons, de jambon et d'anchois en forme de fleur sur le fond enduit de sauce tomate. Peu à peu, c'est comme une peinture qu'elle dessine. Lisa, à ses côtés, réfléchit à ce qui pourrait s'accommoder avec le thon. Du poivron ? Nicolas pensait ne pas aimer ça, mais depuis le début du camp, il en a mangé plusieurs fois et trouve que c'est bon, finalement, en fines lamelles. Victoria satisfait de sa pizza style "quatre saisons", s'exclame les mains sur les hanches : "J'avais déjà vu faire des pizzas, mais je ne savais pas que j'étais capable de le faire aussi". Restera à remettre une leçon pour les jeunes pizzaiolos : mettre un papier sous la pâte avant de la garnir, pour pouvoir la glisser plus facilement sur la plaque du four, et veiller à s'adapter à la dimension de ce dernier.

De leur côté, Justin et Maxime - l'équipe "desert" - attendent que le café soit prêt pour tremper bouillottes et spéculos. Ils en profitent pour consulter leurs boîtes aux lettres personnelles. Justement la camionnette du Domaine de Chevrotte vient d'apporter le courrier. A côté des petits mots échangés entre les ados ou avec les animateurs, l'un ou l'autre trouvera dans sa boîte une lettre de ses parents. L'émotion est au rendez-vous pour ces petits-grands ados. Le temps d'un instant seulement. La recette reprend le dessus. Etapes suivantes : dresser le tiramisu et lui trouver une place dans le frigo, qu'il ait le temps de durcir.



L'aventure dans les casseroles

"Le Chèvre Togne", restaurant certifié par le Petit Futé et par le Gault et Millau versions Jeunesse & Santé, a ouvert ses portes du 5 au 12 juillet à Chevrotte. Il assure le gîte et surtout le couvert de 22 convives gastronomes de 12 à 14 ans, tous chefs-cogs en herbe et goûteurs de mets très variés.

Trois heures avant le repas du soir, ils sont une dizaine à s'activer à la cuisine. Recettes à l'appui, ils se préparent à concocter le menu du souper qui les fera voyager dans les saveurs asiatiques, amilaisées, marocaines... mais aussi redécouvrir un peu de cuisine belge (1). Les jeunes ados enfilent leur tablier, veillent à se laver à fond les mains car le parcours d'orientation de l'après-midi ne les a pas épargnés. Sans oublier de s'attacher les cheveux pour les longues tignasses. Ça ne rigole pas avec l'hygiène.

Du fouet à la fourchette

Aujourd'hui, l'Italie est à l'honneur. Focaccias aux olives et tomates séchées en entrée, pizzas aux goûts des chefs pour le plat et tiramisu en dessert. Le tout fait maison, bien entendu. C'est le principe. Concentrée, Constance calcule les proportions nécessaires à la confection des fo-

Fouetter, incorporer, malaxer, pétrir, découper... La vaisselle s'amoncelle. Au grand dam

Namur

Les camps, écoles de la vie

Si les Guides de Belgique se revendiquent toujours officiellement "catholiques", les Scouts ont choisi de renoncer à cette référence. Mais dans les deux cas, la dimension spirituelle reste présente. L'abbé Philippe Masson, doyen d'Auvelais y veille.

GCB

Le doyen d'Auvelais n'est pas peu fier de la vitalité des mouvements de jeunesse de sa paroisse: celle-ci compte quatre sections guides et autant de sections scouts. Chaque année, en juillet, l'abbé Masson consacre deux semaines à visiter les camps organisés par ces unités. Objectif: accompagner les jeunes dans leur recherche de sens à travers des activités qui leur sont adaptées. Dans un groupe clairement identifié catholique, il n'hésitera pas à revêtir l'étole de prêtre et à proposer aux enfants une animation "Sens et Foi" autour de la personne de Jésus. Dans les autres unités, ou chez les plus de 12 ans, tout en expliquant ce qu'est le message chrétien, il se montrera plus "prudent", veillant à ce que tout le monde se reconnaisse, convaincu que "le chrétien n'a pas le monopole de l'Humanisme, et que les camps de jeunes ne sont pas des lieux d'endoctrinement".



À Nismes, début juillet, l'abbé Masson visitait la section des Nurons d'Auvelais.

Rien de possible sans les accompagnateurs

Pour l'aider dans sa tâche, l'abbé Masson peut compter sur le soutien indéfectible des accompagnateurs. Des jeunes de 16 à 20 ans, chefs ou

cuistots, qui s'occupent de l'intendance, et s'attachent à transmettre à leurs cadette(s) les valeurs universelles d'amitié et d'entraide. "J'ai un respect infini pour ces jeunes gens qui donnent le meilleur d'eux-mêmes", explique l'abbé. "Même s'ils ne vont pas forcément à la messe, ils sont remplis d'amour et ritent déjà les valeurs chrétiennes, loin de tout égoïsme". Et de poursuivre: "Le camp d'été n'est que le point d'orgue d'une série de rencontres qui s'étalent sur l'année entière. Certains animateurs sont tellement investis qu'ils hypothèquent parfois leurs études". Beaucoup de don de soi, donc, alors que la reconnaissance n'est pas toujours au rendez-vous: "Il suffit qu'un petit quelque chose déraile, et ce sont les critiques qui pleurent parfois de toutes parts", regrette le doyen d'Auvelais. Si l'abbé Masson ne cache pas son admiration à l'égard des accompagnateurs, ceux-ci le lui rendent bien. Chousingha est chef guide et souligne combien les enfants sont heureux de voir Aubrac -le totem du doyen- à chacune de ses visites. "Il nous apporte sa bonne humeur et son charisme", explique-t-elle. "C'est aussi un excellent pédagogue: quand il parle, les enfants se taisent..."

* A.S.
mediadiocese@skynet.be

Dimanche, 28, 25 août 2013

LA CALAMINE-PLOMBIÈRES-WELKENRAEDT

Douze jeunes en mission au Malawi

Douze membres de la JOC se sont envolés, hier soir, pour le Malawi. Ils embarquent avec 30 000 € et des projets à concrétiser.

• Pierre LIEBWI

Il y a douze, douze jeunes de la JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne) à s'être envolés, hier, en direction du Malawi. Le but ? Aider les jeunes malawites du petit village de Chepata, leur construire un projet et faire bouger les choses.

Il est 14 h 30, hier, lorsque les familles serrent une dernière fois leurs jeunes. Ils ont presque tous entre 18 et 20 ans. Ils viennent de Plombières, Welkenraedt et La Calamine. Ils finiront à Lilongwe, la capitale du Malawi. 14 h 30, Charlyn Goka, Christine Wertz, Laurent Neycken, Laurine Dal-



C'est plein d'espoir et de motivation que les jeunes partent au Malawi.

bert, Isabelle Pauly, Yannick Lenaerts, Jodie Langhor, Sarah Nysen, Patrick Rixen, Lara Hardy, Thomas Spee et Sophie Dost montent dans deux véhicules. Plusieurs heures de route en direc-

tion de l'aéroport parisien Charles De Gaulle, porte d'embarquement A 49 du terminal 2. À 22 h 05, le Boeing 767 quitte Paris pour Addis Abeba (Éthiopie). Il est 6 h 25

mais ce n'est qu'une escale car l'arrivée à Lilongwe est prévue pour 12 h 20, ce mercredi. Les jeunes sont en route pour offrir un avenir meilleur à d'autres jeunes, sur un autre continent. « Ça fait deux ans que le projet est lancé. Nous avons

organisé toute une série d'événements pour récolter de l'argent », raconte Patrick Rixen, membre permanent de la JOC Verviers. Et de l'argent, ils ont su en trouver avec près de 30 000 € dans les caisses. Ce montant servira notamment à lancer des animations pour les enfants, à peindre une école, à livrer des matériaux didactiques, à réaliser une enquête sur l'apprentissage à l'école, à construire des toilettes écologiques et à maximiser les échanges avec la population locale (en s'appuyant sur la fabrication de bracelets). « C'est un de nos projets. Nous en avons 7 en permanence. Nous avons un contact sur place via l'association « Ritas Klein Schritte in Malawi » de Cris van Beek. Nous rentrerons le 20 juillet, vers 17 heures à La Calamine. Nous pensons déjà réaliser une exposition de photographies dans le courant du mois d'octobre », ajoute encore le membre permanent de la JOC.

Les douze jeunes seront de retour dans 17 jours, avec le sentiment du devoir accompli et des souvenirs plein la tête. ■

Le Jour Verviers, 3 juillet 2013

Vers la béatification du fondateur de la JOC ?

Cardijn, saint social belge ?



Des démarches sont lancées pour faire reconnaître saint le fondateur de la JOC.

ICÔNE SOCIALE

On sait que l'élévation à la dignité des autels du roi Baudouin est loin d'être une évidence. Comme on l'a encore rappelé lors du vingtième anniversaire de sa mort, notre cinquième roi fut sans doute un saint selon les normes de l'Eglise catholique mais un procès canonique l'y propulsant est loin d'être une réalité, les plus actifs ici étant surtout des militants pro-life qui voudraient en tirer quelque bénéfice. Il se pourrait cependant que le Roi soit précédé ici dans les années à venir par une autre figure de notre passé récent, en l'occurrence le cardinal Joseph Cardijn, grand zélateur national et mondial de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC).

Les démarches en faveur d'une mise en valeur de ce prélat proche des milieux ouvriers chrétiens ne sont pas neuves mais elles passent à la vitesse supérieure en cette année qui est aussi celle du centenaire des premiers groupes créés par Cardijn.

Pour rappel, Joseph Cardijn, qui était né à Bruxelles en 1882, avait réussi à

faire reconnaître son mouvement à Rome par Pie XI qui appréciait sa démarche "voir-juger-agir" qui a marqué des générations de militants syndicaux. La Jeunesse ouvrière chrétienne se développa à l'échelle de la planète et en 1965 son premier aumônier fut fait cardinal par Paul VI. Quelque 50 ans après sa mort, des démarches sont maintenant lancées sur plusieurs continents afin de le faire reconnaître comme bienheureux puis comme saint.

C'est aussi le cas en Belgique : une Fondation sera bientôt portée sur les fonts baptismaux avec parmi ses plus ardentes supportrices la sœur Jeanne Devos bien connue pour son combat pour l'égalité des droits en Inde.

Le doyen de Diest, Felix Van Meerbergen, une des chevilles ouvrières de la démarche, est d'autant plus enthousiaste qu'il a reçu l'appui de l'archevêque de Malines-Bruxelles, André-Joseph Léonard. Dans les semaines et les mois à venir, on devrait voir monter un courant de sympathie en faveur de Cardijn d'autant plus que sa (re)mise à l'honneur pourrait contribuer à une revitalisation et à un ressourcement du mouvement de la Jeunesse ouvrière chrétienne. D'ores et déjà, les personnes souhaitant participer au mouvement peuvent prendre contact via l'adresse mail kerkindiest@skynet.be.

Christian Laporte

LLB, 2 septembre 2013

Nouveau président du MOC

Christian Kunsch président du Moc

Christian Kunsch a été élu à la présidence du Mouvement ouvrier chrétien (1) par le conseil politique du mouvement réuni à Namur, le 20 juin dernier. Il prendra officiellement ses fonctions le 1^{er} septembre prochain. Christian Kunsch est titulaire d'une maîtrise en administration et gestion (IUC). Il va prendre la présidence du Moc et relever ce nouveau défi après 35 ans de travail au sein des Mutualités chrétiennes. Après y avoir occupé diverses fonctions (directeur membre du comité de direction de l'Alliance nationale des mutualités chrétiennes, directeur adjoint du département «organisation» de l'ANMC, responsable du centre de formation francophone de l'ANMC...), il est directeur régional de la Mutualité chrétienne Saint-Michel de Bruxelles depuis 2002. Mais c'est aussi un ancien animateur de l'Isco où il a assuré le cours d'économie à Bruxelles. Agé de 59 ans, il est marié, père et grand-père.

Christian Kunsch a été élu à la présidence du Moc pour un mandat de quatre ans. Il va prendre la tête de l'organisation à l'heure où de nombreux défis se posent: crises économique, sociale et financière, transfert de compétences de l'Etat fédéral vers les entités fédérées. «Face à ces enjeux, plus que jamais, le Moc et ses composantes peuvent et doivent proposer une alternative crédible et mobilisatrice sur les dossiers de leurs compétences. Nous devons renforcer une action commune et construire un discours politique chargé de sens, malgré le contexte difficile dans lequel nous évoluons. La solidarité, la justice sociale, la lutte contre les inégalités, notamment entre femmes et hommes, doivent rester les valeurs de base qui guident notre action» a-t-il affirmé, insistant aussi sur le maintien et la consolidation de l'éducation permanente. L'actuel président du Moc, Thierry Jacques, après avoir



dirigé le mouvement durant huit ans, n'a pas sollicité de troisième mandat. Il l'avait d'ailleurs clairement annoncé lors de sa seconde élection. Au 1^{er} septembre, il succédera à Jean-Marie Constant comme secrétaire fédéral de la CSC de Namur-Dinant. ■

(1) Le Mouvement ouvrier chrétien (Moc), mouvement social ouvert et pluraliste, rassemble cinq organisations sociales: la CSC, la Mutualité chrétienne, Vie féminine, les Equipes populaires et la JOC. Il développe avec elles un projet politique de solidarité et d'égalité, et il est leur porte-parole politique.

L'Info, 26-30, 28 juin 2013

10 LEMONDE

Leonardo Boff : « Ce pape secoue les groupes conservateurs »

BRESIL Le grand théologien décode les premiers mois du pontificat de François

Quelle relation établit entre le Pape et la théologie de la libération ?
Un si long pontificat de l'Église a-t-il en vue ?

ENTRETIEN
BOFF DE JARDIN

Leonardo Boff est un théologien brésilien, qui est le grand théologien de la libération. Il a écrit de nombreux ouvrages et a été élu évêque de Rio de Janeiro en 1985. Il a été condamné à l'exil par le régime militaire et a vécu pendant plusieurs années en Espagne. Il est actuellement à Paris.

Est-ce vous, que le pape François a réorienté les idées de la théologie de la libération ?

Le pape a-t-il quel dévouement à l'Église ?
Le pape a-t-il quel dévouement à l'Église ?



Leonardo Boff : « Le pape a déjà montré sa grande simplicité, comme l'évêque de la terre des pauvres »

Le pape a-t-il montré sa grande simplicité, comme l'évêque de la terre des pauvres ?

De quoi il s'agit à-t-elle bien ?

Le pape a-t-il montré sa grande simplicité, comme l'évêque de la terre des pauvres ?

Le pape a-t-il montré sa grande simplicité, comme l'évêque de la terre des pauvres ?

Le pape a-t-il montré sa grande simplicité, comme l'évêque de la terre des pauvres ?

Le pape a-t-il montré sa grande simplicité, comme l'évêque de la terre des pauvres ?

Le pape a-t-il montré sa grande simplicité, comme l'évêque de la terre des pauvres ?

Le pape a-t-il montré sa grande simplicité, comme l'évêque de la terre des pauvres ?

Le pape a-t-il montré sa grande simplicité, comme l'évêque de la terre des pauvres ?

Le pape a-t-il montré sa grande simplicité, comme l'évêque de la terre des pauvres ?

LOUVERTURE DES JMI

La sécurité en

Le pape a-t-il montré sa grande simplicité, comme l'évêque de la terre des pauvres ?

Vers des élections anti-européennes ?

Vincent de Coorebyter

Les élections du 25 mai 2014 retiennent surtout l'attention, en Belgique, par le cumul des scrutins – au niveau du pouvoir fédéral, des régions et des communautés – et par la perspective d'un nouveau succès de la N-VA. Elles pourraient pourtant se singulariser à un autre titre : ce sera également un jour d'élections européennes, et pour la première fois l'Europe pourrait constituer un des enjeux majeurs de la campagne.

Nous sommes habitués, en Belgique comme dans d'autres pays, à ce que les élections européennes passent inaperçues. Quand elles sont couplées avec un scrutin national ou local, c'est ce dernier qui retient l'attention. Quand elles sont organisées isolément, elles constituent souvent l'occasion d'émettre un vote-sanction contre le gouvernement national, comme si elles ne formaient qu'un scrutin intermédiaire entre deux élections plus importantes. C'est cela qui pourrait changer en 2014, en Belgique comme ailleurs : il ne serait pas étonnant que l'on vote spécifiquement pour l'Europe – ou, plus exactement, contre elle.

Jusqu'ici, l'Union se plaignait de n'intéresser presque personne dans les pays où le projet de construction européenne était bien accepté, c'est-à-dire dans la plus grande partie du continent. Elle constituait un cadre devenu familier mais qui restait mal connu, qui ne suscitait pas la curiosité, dont on appréciait ou redoutait certains effets concrets – surtout l'espace Schengen et la création de l'euro –, mais dont l'action n'était que vaguement évaluée par les citoyens, ralliés sans trop de conviction à l'idée que l'Europe garantit notre prospérité. Désormais, la situation est doublement inversée : l'Europe attire l'attention par elle-même parce que, de protectrice, elle apparaît de plus en plus comme une menace.

La crise financière déclenchée à l'automne 2008 a été déterminante à cet égard, non pas parce que l'Europe a dû multiplier les sommets de la dernière chance pour sauver ses banques et sa monnaie, mais parce qu'elle ne s'est pas limitée à répondre sur le terrain technique auquel on l'identifiait généralement.

Pour le citoyen lambda, l'Europe constituait jusque-là un cadre global, un espace d'ouverture – en particulier des frontières – au sein duquel étaient menées des politiques sectorielles dont seuls les spécialistes connaissaient les effets, que ce soit en matière de pêche, d'agriculture ou de libéralisation des services publics. Cette image était partielle, tronquée, et ignorait l'existence d'authentiques politiques européennes dans le domaine économique. Mais ces politiques n'étaient pas comprises parce qu'elles se dotaient de dénominations ésotériques, qu'elles restaient fondées sur l'autodiscipline des États et qu'elles laissaient la fiscalité, la fixation des salaires, les conditions de travail et la sécurité sociale aux mains des gouvernements nationaux. Les polémiques autour des insuffisances du Pacte de stabilité et de croissance ou de la rationalisation des stratégies de coordination économique restaient une affaire de spécialistes.

En 2004-2005, le projet de directive Bolkestein sur les services et les référendums sur le projet de traité constitutionnel européen ont ouvert une première brèche : l'orientation libérale de l'Europe a été mise en procès par une partie de l'opinion, avant que la contestation ne s'érode sous l'effet de la révision de ces textes. Aujourd'hui, la donne a changé : c'est la politique européenne comme telle qui est au cœur des préoccupations des citoyens, en particulier en matière budgétaire.

La volonté de créer une véritable gouvernance économique européenne, indéfiniment répétée pendant des années, est enfin prise au sérieux, mais son image s'est modifiée. Jusqu'à l'accord pour un pacte budgétaire scellé fin 2011, l'idée de gouvernement économique européen apparaissait comme un mélange de bon sens et d'utopie. De bon sens, dans la mesure où l'Europe possédait déjà un marché et, pour une majorité d'États, une monnaie unique ; d'utopie, dans la mesure où chaque pays tenait à préserver sa souveraineté en matière de budget, de fiscalité ou de politique salariale et sociale. Désormais, la gouvernance économique européenne est devenue une réalité aux yeux des citoyens, mais aussi, pour une partie d'entre eux, une source d'inquiétude : les plans d'austérité imposés à toute une série de pays, que ce soit en échange d'une aide européenne ou à leur propre initiative, sont devenus le symbole de la gouvernance économique commune avant même que celle-ci ait été réellement mise en place. De floue, l'image de la politique européenne est devenue trop nette : avec l'intransigeance allemande pour symbole, l'Europe n'est plus une mère protectrice mais un père fouettard, en tout cas pour ceux qui, vivant dans une situation précaire, ne peuvent pas partager les objectifs de rigueur budgétaire qu'elle s'est fixée et qui s'imposent désormais dans l'ordre juridique des États membres.

La Commission européenne ne semble pas avoir pris la mesure de ce changement. Le regard porté sur l'Europe s'est politisé, la priorité donnée à la réduction des déficits publics est contestée par une majorité d'économistes, les plans d'austérité sont dénoncés dans la rue et ont déjà débouché sur des crises politiques aiguës en Grèce et en Italie. Dans ce contexte, la Commission pourrait veiller à ne pas effaroucher les citoyens et à ne pas donner l'impression que l'Europe veut dicter sa loi aux États. Or c'est l'inverse qui s'observe.

Francis Delpérée a créé la surprise, il y a quelques semaines, en critiquant les recommandations de la Commission invitant le Royaume-Uni à revoir sa politique du logement, la Slovénie son système de santé et la Belgique son régime de retraite et de prépension, matières qui ne sont pas de la compétence de l'Union européenne. La réponse, juridique, ne s'est pas fait attendre : la Commission n'impose rien, elle se borne à émettre des recommandations qu'il appartient aux États de suivre ou non. Mais, dans un contexte déjà anxiogène, c'est bien le message politique et non la nuance juridique qui l'emporte. Par la voix de José Manuel Barroso, l'Europe paraît obsédée

par la réduction des déficits publics et semble faire bon marché, non seulement de l'autonomie des États, mais aussi et surtout des politiques sociales menées par ces États, qui sont la cible la plus visible de ses recommandations – qu'elles soient ou non impulsées par les États eux-mêmes à travers le Conseil.

De même, l'interview de Barroso à l'*International Herald Tribune*, le 17 juin, dénonçant l'archaïsme des défenseurs de l'exception culturelle dans le cadre des négociations de libre-échange entre l'Europe et les États-Unis traduit un surprenant manque de sens politique. Qualifier les partisans de l'exception culturelle de « réactionnaires » au motif qu'ils « ne comprennent pas les bénéfices qu'apporte la globalisation » revient à tenir un discours hautement politique sous couvert d'une évidence technocratique : c'est faire le choix d'un certain type de mondialisation au détriment des autres, et agiter un chiffon rouge sous le nez des détracteurs de l'Europe puisque celle-ci venait, le 14 juin, de s'entendre sur un cadre de négociation excluant l'audiovisuel des projets de libre-échange avec les États-Unis.

L'Europe sociale est mise au service de l'économie, la politique européenne de lutte contre le réchauffement climatique se heurte à de fortes résistances, l'harmonisation fiscale mettra des années à se mettre en place, l'Union ne manifeste aucune volonté d'élaborer un vaste plan de relance via les infrastructures ou les investissements. Si elle poursuit sur cette voie, elle n'évitera pas d'être jugée, en mai 2014, sur les avantages et les inconvénients de sa pente la plus manifeste, la poursuite de la libéralisation et la priorité accordée à la rigueur. Cela pourrait déboucher, par exception, sur des élections européennes à haute tension, dont l'objet premier sera de savoir si une autre politique commune est possible.

Cet article a été publié dans : *Le Soir*, 27 juin 2013, p. 13.

Pour citer cet article dans son édition électronique : Vincent DE COOREBYTER, « Vers des élections anti-européennes ? », *Les analyses du CRISP en ligne*, 27 juin 2013, www.crisp.be.

Analyses du Crisp, en ligne, 27 juin 2013

LISTE DES ORGANISATIONS MEMBRES DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

BE-larp
Fédération belge du jeu de rôles grandeur nature
 78 avenue Prekelinden 1200 Bruxelles
 T 0494 077 916
 info@larp.be www.larp.be



Jeunesse & Santé (J&S)
 579/40 chaussée de Haecht
 1031 Bruxelles
 T 02 246 49 81 F 02 243 20 52
 j&s@mc.be www.jeunesseetsante.be

Fédération nationale des Patros (FNP)
 15-17 rue de l'Hôpital 6060 Gilly
 T 071 28 69 50 F 071 42 04 53
 www.patros.be



Volont'R
 43 rue de la Charité 1210 Bruxelles
 T 02 219 15 62 F 02 233 33 56
 info@volontr.be www.volontr.be

Guides catholiques de Belgique (GCB)
 35 rue Paul-Émile Janson 1050 Bruxelles
 T 02 538 40 70 F 02 537 33 62
 gcb@guides.be www.guides.be



Jeunesse ouvrière chrétienne féminine (JOCF)
 3 rue des Mouchérons 1000 Bruxelles
 T 02 513 79 12 F 02 513 47 11
 secretariat.jocf@joc.be

Gratte
 86 rue de Parme 1060 Bruxelles
 T 02 535 70 80/0484 401 467
 F 02 535 70 89
 info@gratte.org www.gratte.org



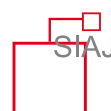
Jeune et Citoyen (JEC)
 19 rue du Marteau 1000 Bruxelles
 T 02 218 05 59 F 02 223 15 93
 info.bxl@jeuneetcitoyen.be
 www.jeuneetcitoyen.be

Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC)
 4 rue d'Anderlecht
 1000 Bruxelles
 T 02 513 79 13 F 02 513 47 11
 secretariat.joc@joc.be



Les gîtes d'étapes du centre belge du tourisme des jeunes (CBTJ)
 4 rue Van Orley, 1000 Bruxelles
 T 02 209 03 00 F 02 223 03 89
 info@gitesdetape.be www.gitesdetape.be

Jeunes CSC (JCSC)
 579 chaussée de Haecht 1031 Bruxelles
 T 02 246 32 19 F 02 246 30 10
 jeunes-csc@jeunes-csc.be
 www.jeunes-csc.be



Service d'information et d'animation des jeunes (SIAJ)
 19 rue du Marteau 1000 Bruxelles
 T 02 219 46 80 F 02 223 15 93
 siaj@skynet.be - www.siaj.be

Action Ciné Média Jeunes (ACMJ)
 20 rue Godefroid 5000 Namur
 T 081 74 29 19 0476 849 456
 info@acmj.be www.acmj.be



Indications
 19 rue du Marteau 1000 Bruxelles
 T 02 218 58 02 F 02 217 51 71
 indications@indications.be
 www.indications.be

Conseil jeunesse développement (CJD)
 179 rue de la Vignette
 1160 Bruxelles
 T 02 660 91 42 F 02 673 69 97
 info@cjdasbl.be www.cjdasbl.be



Réseau jeunesse asbl
 25 rue Marcel Lecomte 5100 Wépion
 T 081 46 81 48 0474 452 446
 info@reseaujeunesse.be
 www.reseaujeunesse.be

Génération nouvelle (GEN)
 14 avenue Jules Vandeleene 1160 Bruxelles
 T 02 660 63 15 F 02 673 21 -93
 focolare.bruxelles@pi.be

